

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

(5^{ème} séance de l'année)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 8 décembre 2023
2. Compte-rendu des décisions prises par le président et le bureau sur délégation du conseil communautaire
3. Approbation du projet d'administration
4. Bilan de la Concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté de Perrin
5. Création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Perrin
6. Adoption du plan d'action Economie Circulaire de CAP Excellence
7. Valorisation du centre-ville des Abymes : projet Appel à manifestation d'intérêt BAOBAB
8. Convention partenariale entre le ministère de l'Education nationale, la ville de Grand-Bourg et la Communauté d'Agglomération CAP Excellence pour la mise en œuvre d'un « Orchestre à l'école »
9. Correction du montant de l'indemnité transactionnelle avec la Société Guadeloupe Sécurité plus résultant de la prise en charge de factures hors transaction
10. Décisions modificatives (DM) budgétaires de l'exercice 2024 :
 - 10.1. Décision modificative n°1 du budget principal Budget principal
 - 10.2. Décision modificative n°1 du budget annexe Sonis Budget annexe Sonis 2024
11. Mise à jour des autorisations de programme / Crédits de paiement (AP/CP) pour l'exercice 2024 et exercices suivants
12. Adoption du rapport quinquennal de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
13. Signature de contrats avec les éco-organismes agréés pour la collecte séparée des déchets de produits ou matériaux de construction du secteur bâtiment sur le territoire de l'agglomération
14. Signature de contrats avec les éco-organismes agréés et l'organisme coordonnateur pour la collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sur le territoire de l'agglomération

15. Signature de contrats avec les éco-organismes agréés et l'organisme coordonnateur pour la collecte séparée des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) sur le territoire de l'agglomération
16. Signature de contrats avec les éco-organismes agréés pour la collecte séparée des déchets d'articles de bricolage et de jardin sur le territoire de l'agglomération
17. Signature de contrats avec l'éco-organisme agréé pour la collecte séparée des déchets d'articles de sport et de loisirs sur le territoire de l'agglomération
18. Signature de contrats avec l'éco-organisme agréé pour la collecte séparée des déchets de jouets sur le territoire de l'agglomération

Fait à Pointe-à-Pitre, le 04 OCT. 2024

Le président



Eric JALTON